

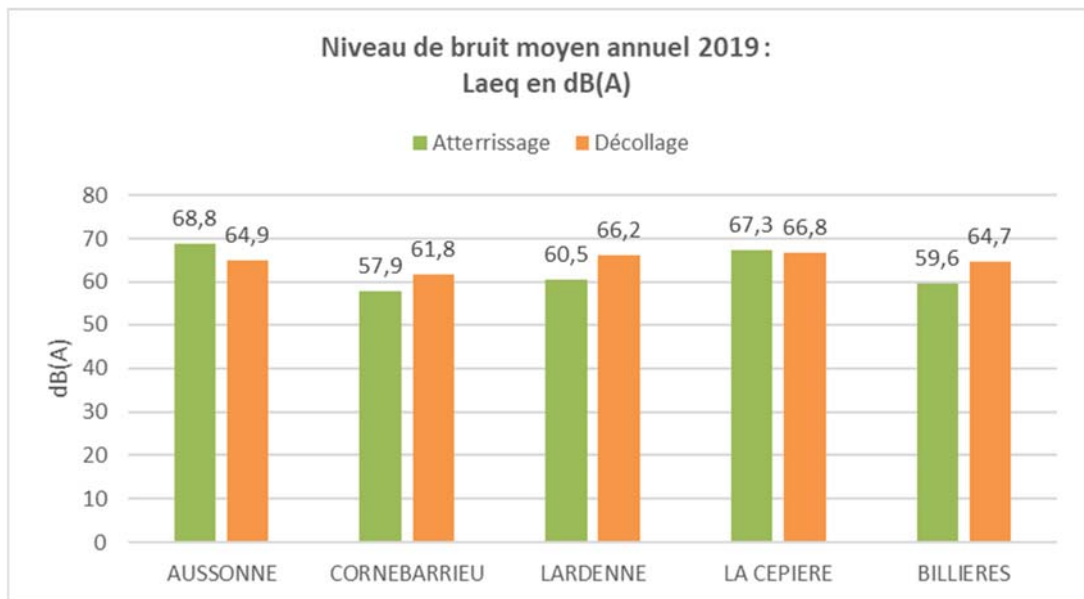
## **INDICATEURS DE PERFORMANCE ANNEE 2019**

---

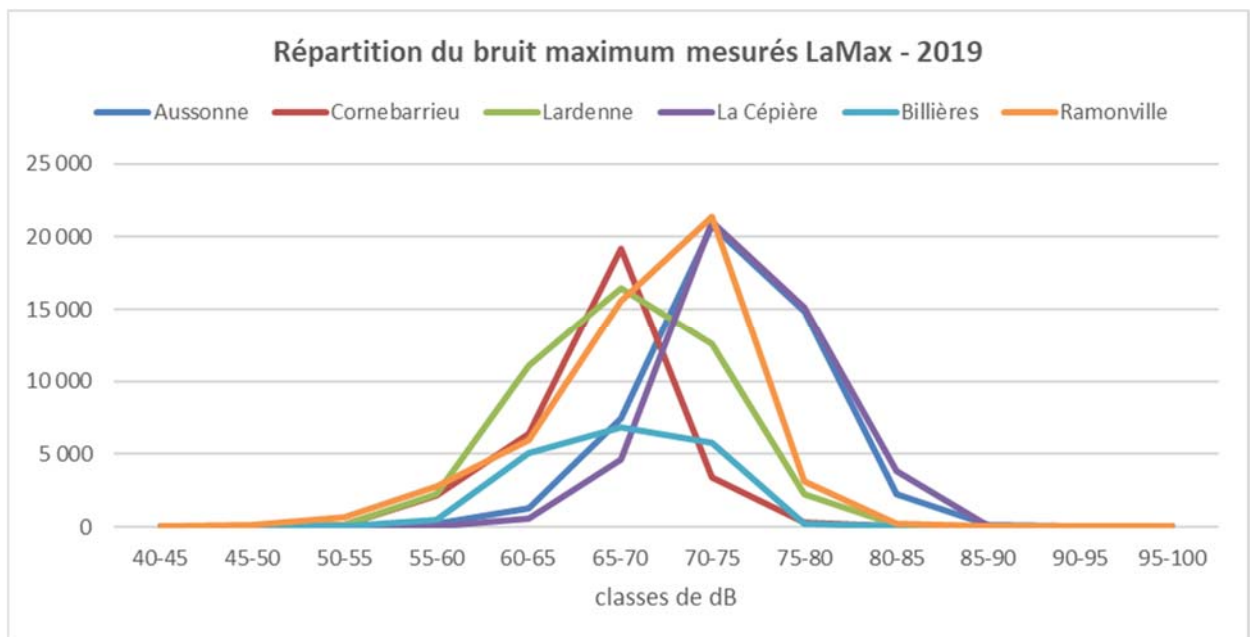
- Bruit des avions ..... Page 2-3
- Trafic nocturne (entre 22h et 06h)..... Page 4
- Traitement des plaintes et demandes d'information ..... Page 5
  - Evolution de nombre de demandes traitées
  - Nature des demandes
- Aide à l'insonorisation ..... Page 6
  - Evolution des budgets engagés
  - Nombre de logements insonorisés
- Consommation de ressources ..... Page 7-8
  - Évolution de la consommation en énergies (électricité et gaz)
  - Evolution de la consommation en eau
- Production de déchets ..... Page 9
  - Evolution de la production de déchets
  - Traitement des déchets
- Qualité de l'air ..... Page 10-11
  - Dioxyde d'azote NO<sub>2</sub>
  - Poussières PM<sub>10</sub>
  - Emissions des avions

## • BRUIT DES AVIONS

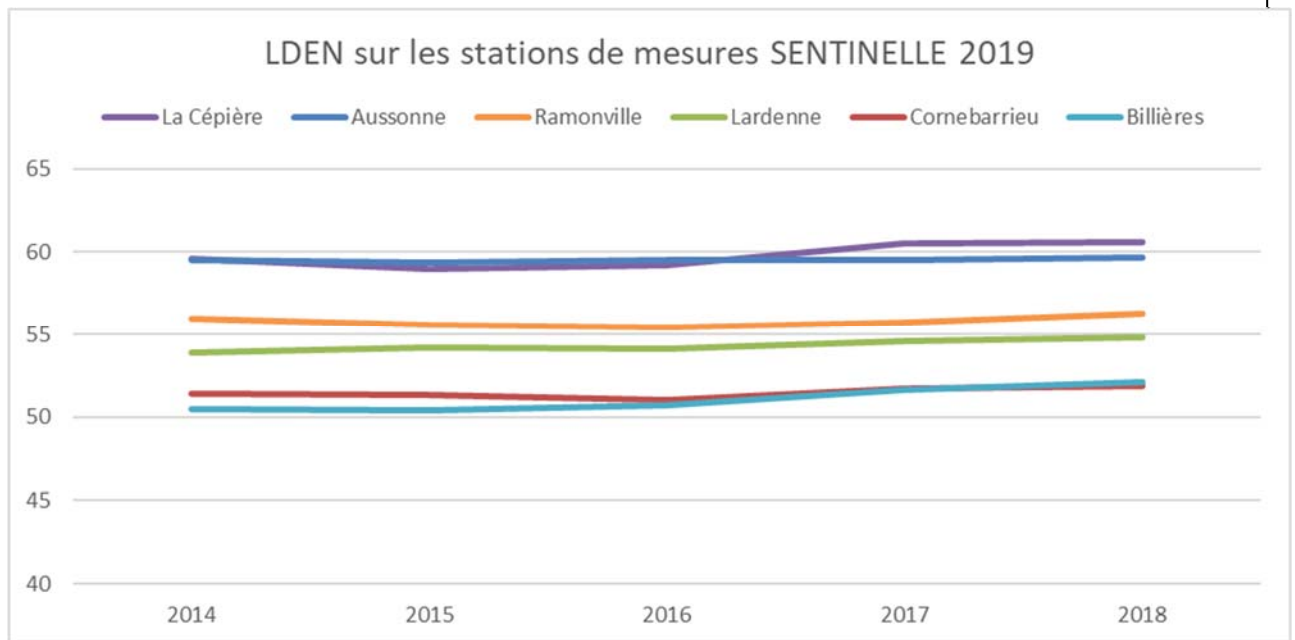
Le Système SENTINELLE mesure le bruit des avions sur 6 communes autour de l'aéroport.



Le Laeq est une unité de bruit décrivant le bruit moyen calculé sur la durée de passage de l'avion.

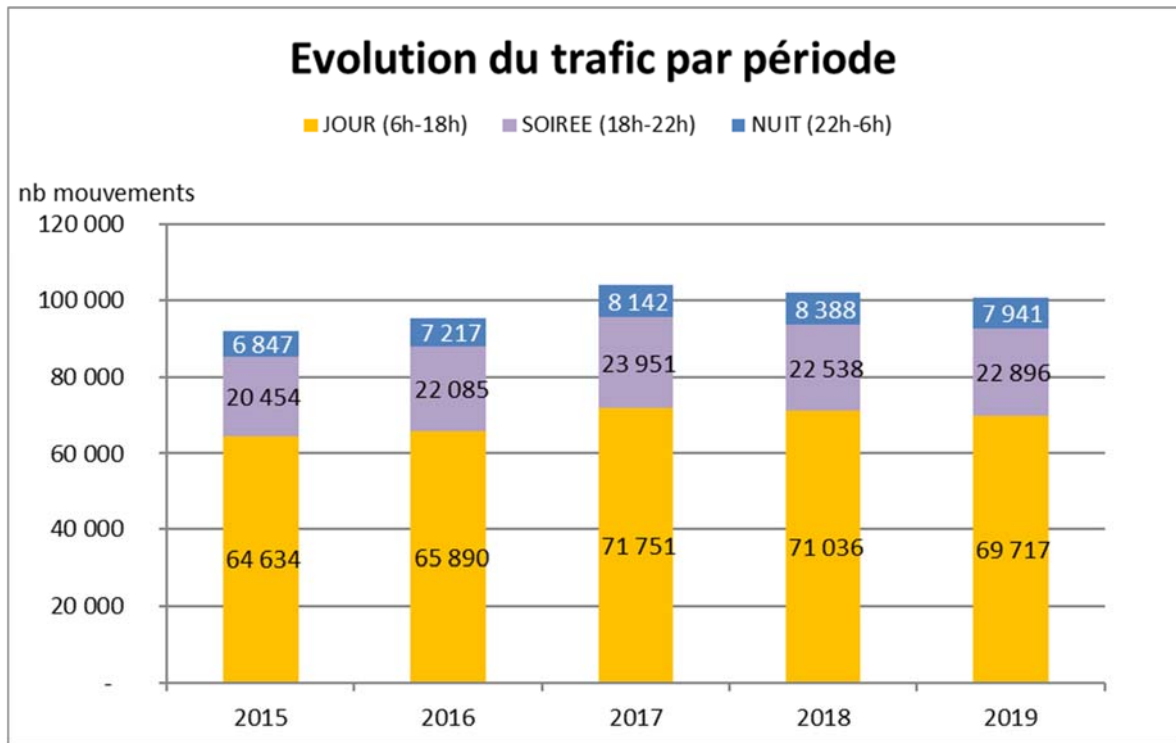


Le LaMax représente le bruit maximum atteint lors du passage d'un avion au-dessus d'un capteur.  
Ce graphique représente la répartition des bruits maximum mesurés, par classes de décibel.

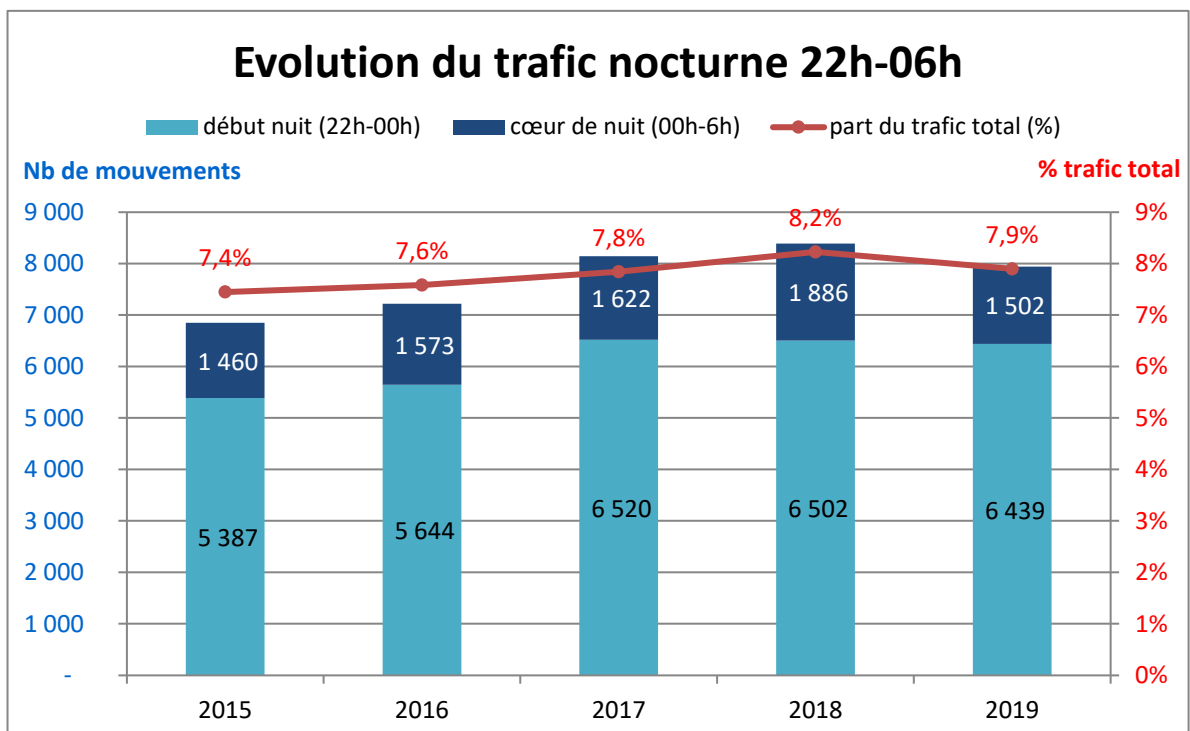


Le Lden représente le niveau de bruit (Level) pondéré jour (day), soirée (evening), nuit (night).

## • TRAFIC AERIEN

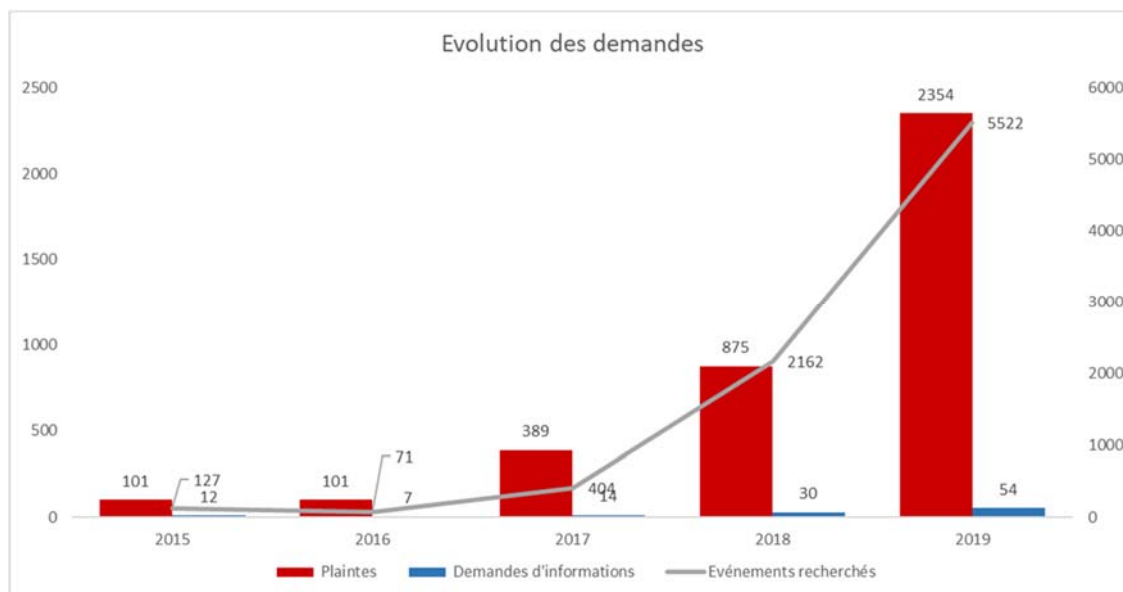


\* un mouvement : un décollage ou un atterrissage

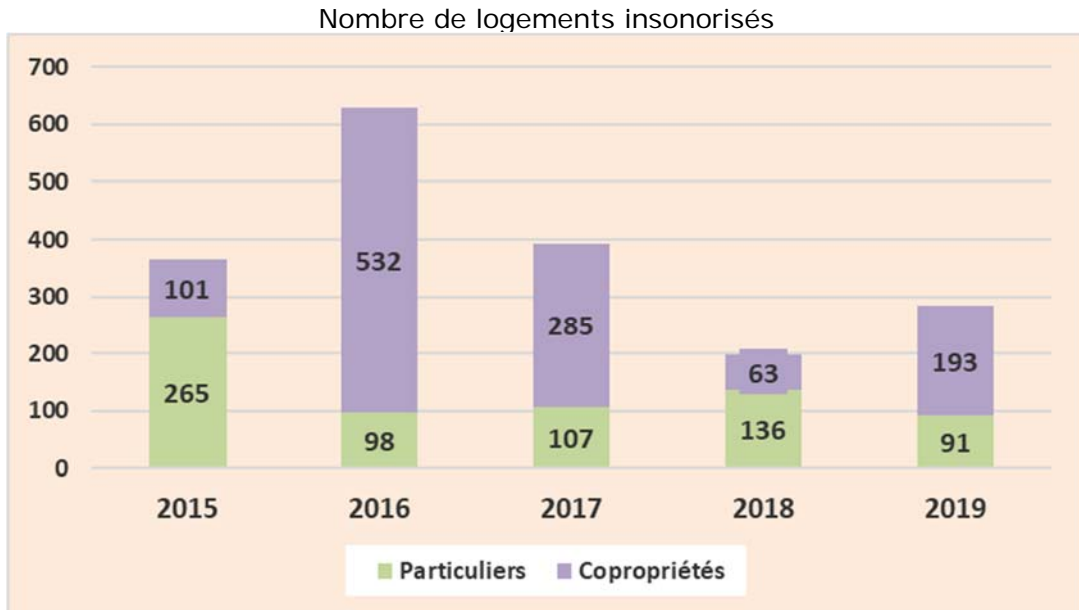


- **Traitement des plaintes et demandes d'information**

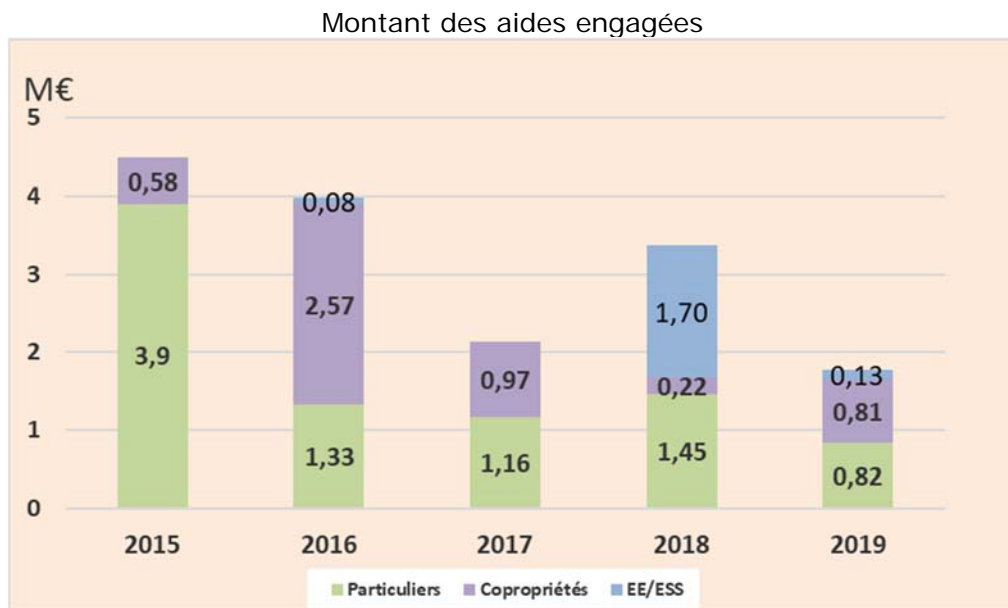
Les demandes et les plaintes sont enregistrées via un Guichet unique.



## • AIDE A L'INSONORISATION

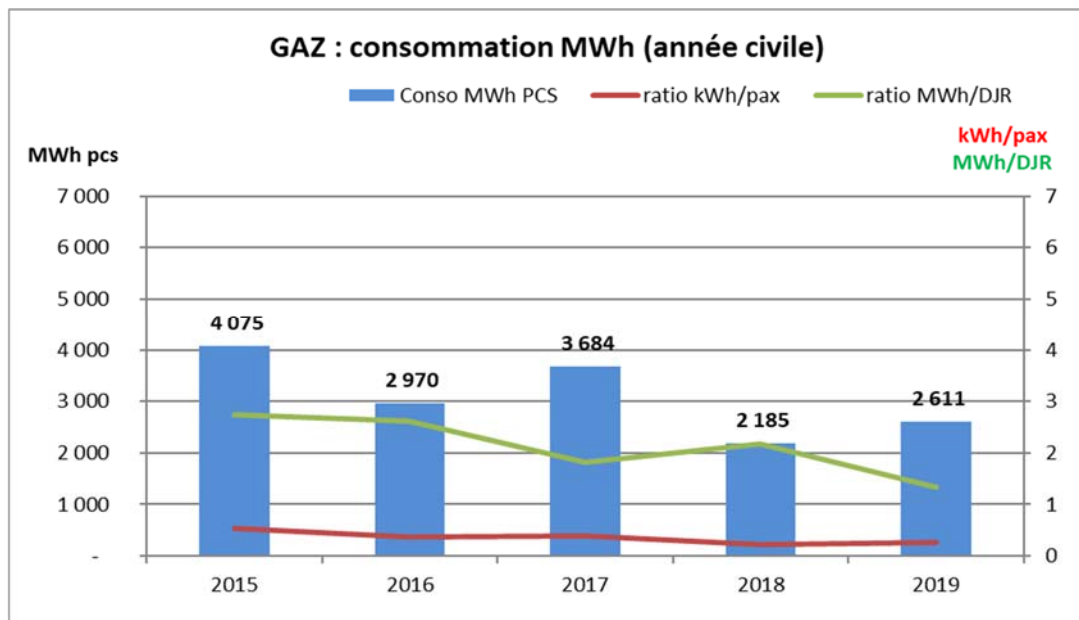
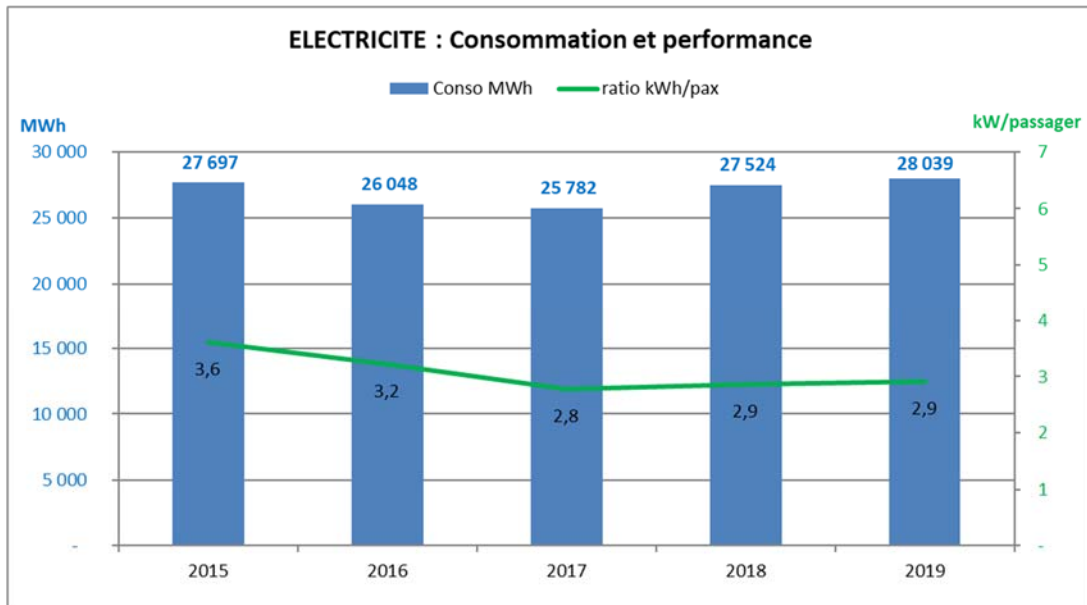


12 291 logements insonorisés depuis 1995

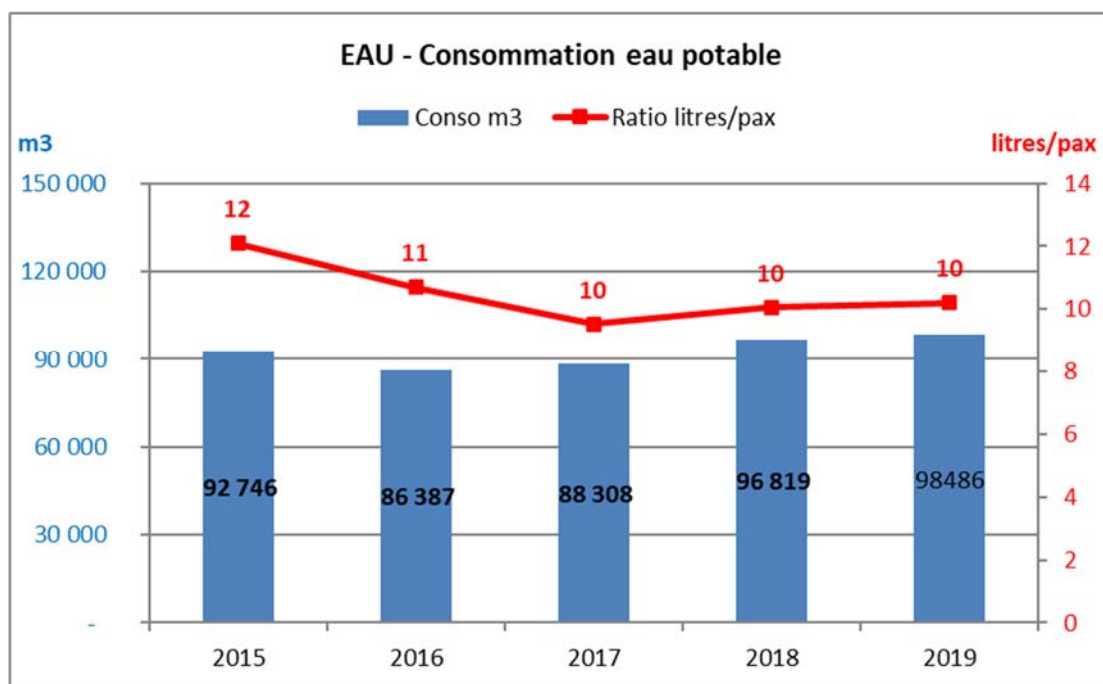


Environ 77 M€ engagés depuis 1995

# CONSOMMATIONS ENERGETIQUES



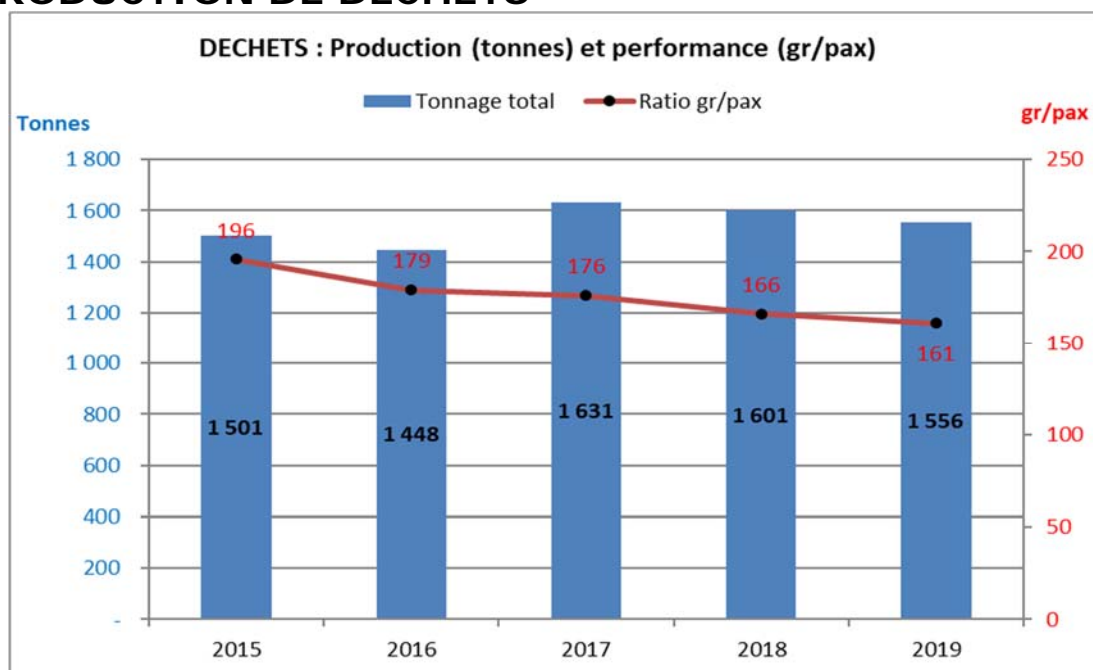
→ La consommation énergétique comprend l'éclairage, la climatisation ainsi que tous les autres usages de l'électricité. Le gaz est utilisé pour le chauffage.



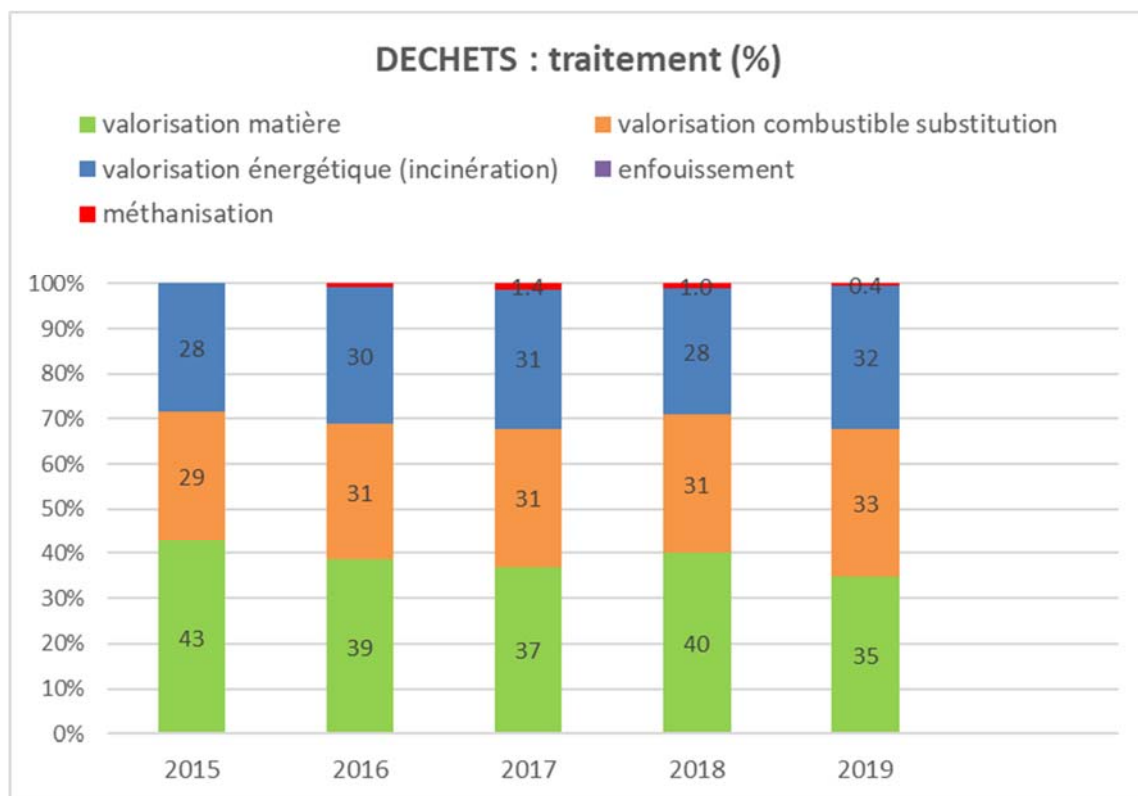
→ L'eau potable est utilisée pour les sanitaires, la restauration et les usages industriels. Un large plan d'économie d'eau et de rénovation des réseaux est engagé.



## • PRODUCTION DE DECHETS



Les déchets non dangereux sont produits par toutes les entreprises de la plateforme (environ 150) : déchets en mélange, papiers, cartons, journaux, verre, bois, pneus, ferrailles, déchets verts, ....



Valorisation matière : Recyclage (verre, papier, cartons, ferraille, déchets verts, bois, pneus)

Valorisation énergétique : Incinération avec récupération d'énergie (chauffage) (DIB, ...)

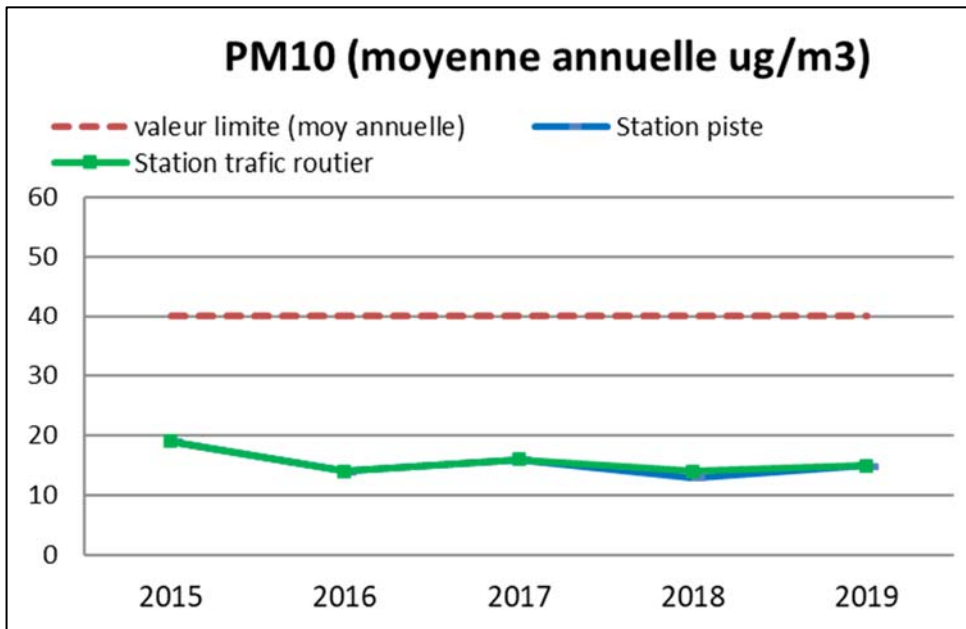
Valorisation combustible de substitution :

Enfouissement : Mise en décharge (encombrants, déchets de balayage des voiries)

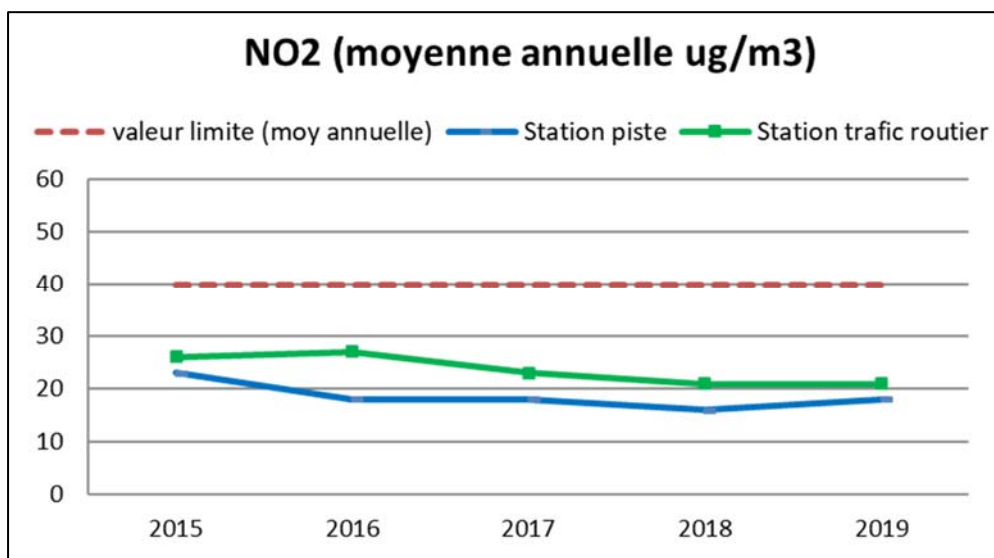
## • QUALITE DE L'AIR

2 stations mesurent en continue la qualité de l'air sur la zone aéroportuaire :  
- La station TRAFIC ROUTIER est située sur les voiries à proximité du parking P4.  
- La station PISTES est située à proximité des pistes et des parkings avions.  
Les polluants mesurés sont le Dioxyde d'azote NO2 et les poussières PM10.

Les résultats sont consultables en temps réel en ligne : [www.oramip.org](http://www.oramip.org)

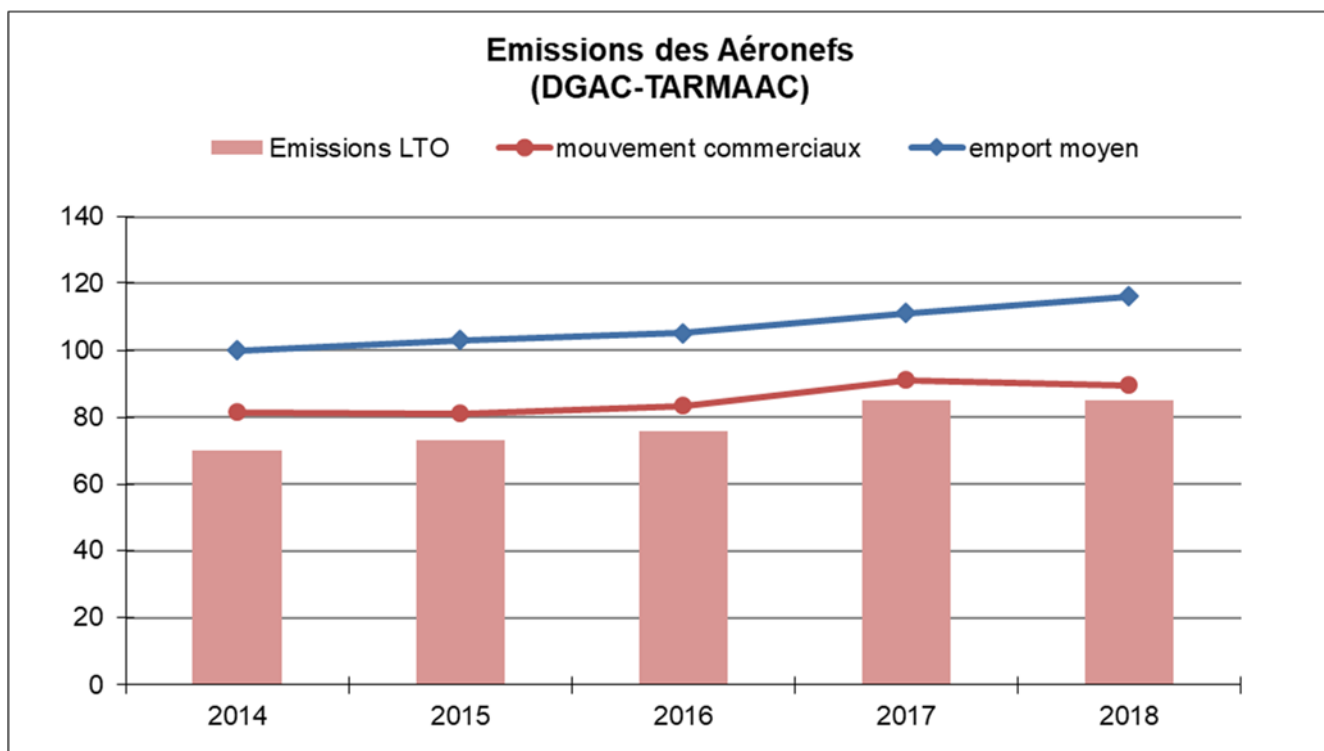


→ Les objectifs de qualité annuels sont respectés et les valeurs limites annuelles respectées.  
Les émissions de PM10 côté trafic routier sont toujours supérieures à celles mesurées côté pistes.



→ Les objectifs de qualité annuels sont respectés et les valeurs limites annuelles respectées.  
Les émissions de NO2 côté trafic routier sont toujours supérieures à celle mesurée côté pistes.

La DGAC calcule les émissions de gaz à effet de serre émises par les aéronefs sur l'Aéroport Toulouse-Blagnac (en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>) :



→ Les émissions sont évaluées sur le cycle LTO qui constitue un cycle de mouvement d'avion sur un aéroport : le roulage au sol, les phases de décollage, d'atterrissage, un tour de piste.